



RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE SPS

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AGENCE CARIBÉENNE DE SANTÉ AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (CAHFSA)

La communication ci-après, reçue le 7 mars 2017, est distribuée à la demande de l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments.

1 INTRODUCTION

1.1. L'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) a été créée par les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour jouer un rôle de coordination et d'organisation dans l'établissement d'un régime sanitaire et phytosanitaire (SPS) régional efficace et efficient et pour mener, pour le compte des États membres, les actions et les activités SPS qui peuvent être mises en œuvre de manière plus efficace et efficiente dans le cadre d'un mécanisme régional.

1.2. La CAHFSA est devenue pleinement opérationnelle le 1^{er} octobre 2015 et elle a centré son attention sur les grands domaines de travail correspondant à son mandat. Étant donné qu'il s'agit de la première communication présentée par l'Agence au Comité SPS de l'OMC, le rapport donne un aperçu des activités de la CAHFSA pour la période allant d'octobre 2015 à mars 2016.

2 DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE SPS

2.1. En tant qu'organisation régionale chargée de coordonner et d'harmoniser les activités dans le domaine SPS, la CAHFSA a demandé et obtenu le statut d'observateur aux réunions des trois organismes de normalisation formellement reconnus dans le cadre de l'Accord SPS de l'OMC (Commission du Codex Alimentarius, CIPV et OIE).

2.2. L'Agence a également obtenu le statut d'observateur aux réunions du Comité SPS de l'OMC et elle saisit cette occasion pour remercier le Comité de lui avoir fait cet honneur.

3 NORMALISATION

3.1 Matériel phylogénétique

3.1. Six protocoles sur le mouvement sûr du matériel phylogénétique dans la région du CARIFORUM ont été envoyés aux États membres pour consultation. Ces protocoles concernent le mouvement du matériel de plantation d'*Ipomoea batatas* (patate douce), *Dioscorea* spp. (ignames), *Capsicum chinense* (piments), *Cajanus cajan* (pois d'Ambrevade ou pois d'Angole), *Zea mays* (maïs) et *Phaseolus vulgaris* (haricots).

3.2 Produits dérivés de produits régionaux prioritaires

3.2. Pour soutenir les initiatives régionales en faveur de la production de produits à valeur ajoutée, y compris de farine de manioc, la CAHFSA, en collaboration avec des partenaires régionaux, a évalué la qualité de la farine de manioc produite dans la région, ce qui a constitué un

premier pas vers une certaine normalisation du produit. Un projet de norme concernant la farine de manioc a été élaboré.

3.3 Analyse du risque phytosanitaire

3.3. Une directive pour l'analyse du risque phytosanitaire a été élaborée afin de disposer d'un modèle normalisé pour l'interprétation et l'application des NIMP de la CIPV pour l'analyse du risque phytosanitaire (ARP). Ce document vise à faire en sorte que les ARP soient menées de manière cohérente et harmonisée dans la région.

3.4 Protocoles régionaux relatifs à la santé animale

3.4. Trois protocoles régionaux relatifs à la santé animale ont été examinés en vue de leur approbation lors d'une consultation récente entre parties prenantes. Ces protocoles sont les suivants:

- protocoles harmonisés pour le mouvement des chiens et des chats dans les Caraïbes;
- conditions d'obtention d'un permis pour l'importation d'ovins et de caprins vivants en provenance des pays de la CARICOM; et
- protocoles régissant les procédures de contrôle, d'inspection et d'approbation de la CARICOM pour le commerce des animaux et des produits d'origine animale.

4 ANALYSE DES RISQUES

4.1 Santé des animaux

4.1. La CAHFSA a établi une équipe régionale d'évaluation de la santé des animaux chargée de procéder à une évaluation régionale des risques pour la santé des animaux, sur décision de la CARICOM. À ce jour, une évaluation a été réalisée dans six États membres de la CARICOM pour faciliter le commerce de produits carnés dans la région.

4.2 Préservation des végétaux

4.2. Un programme de formation comprenant des présentations PowerPoint et un manuel a été élaboré former un groupe d'analystes du risque phytosanitaire dans la région. Le programme a permis d'organiser des ateliers de formation dans cinq États membres, dont la plupart sont en train d'établir des unités/comités pour l'ARP.

5 RESSOURCES TECHNIQUES ET ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

5.1. Plusieurs bases de données relatives à la santé agricole et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires ont été établies pour améliorer la diffusion et le partage de renseignements dans la région. Ces bases de données, qui sont encore en cours d'élaboration, sont disponibles sur le site Web de la CAHFSA et contiennent des renseignements sur:

- les analyses de risques effectuées;
- les organismes nuisibles réglementés dans la région;
- les questions commerciales régionales;
- les prescriptions à l'importation et à l'exportation des États membres; et
- les spécialistes de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux, dans la région.

6 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

6.1 Établissement d'une procédure de règlement des différends commerciaux relatifs à des questions SPS au sein de la CARICOM

6.1. La fréquence des différends relatifs à des questions SPS entre les États membres et la longueur des délais nécessaires pour les régler expliquent en grande partie l'initiative de la CAHFSA d'élaborer un projet de procédure pour le règlement des différends SPS afin de faciliter le commerce intrarégional. Le projet de document est en cours d'élaboration et fera l'objet de consultations entre les États membres.
